

Après neuf à douze mois, quand la dentition est bien en train et que l'enfant se développe bien, que la nutrition est parfaite, il faut faire subir au lait des modifications qui le rapprochent graduellement du lait de vache. Ainsi on diminuera la proportion du sucre jusqu'à atteindre 4% — et on élèvera celle des matières protéïdes jusqu'au même titre. De sorte que vers l'âge de dix-huit mois l'enfant se trouvera prendre du lait ordinaire de vache.

Le Docteur Rotch dit que les enfants ainsi nourris de lait modifié, ont, au commencement de leur deuxième année, une chair ferme et sont bien développés, sans exception.

La chose sera bien différente s'il s'agit de prescrire pour un enfant, disons de quatre mois, qui souffre depuis des semaines d'indigestion causée par une mauvaise alimentation.

Ces cas réclament des soins assidus et une attention suivie. Mais en revanche, je ne connais aucune autre méthode qui puisse donner d'aussi excellents résultats chez ces enfants.

C'est le poids et non l'âge de l'enfant qui nous doit guider en telle occurrence quand on veut écrire la formule du mélange à donner.

En général je commence par donner à l'enfant une dose d'huile de ricin afin de bien nettoyer l'intestin.

Pendant les vingt-quatre heures qui suivent je ne donne à l'enfant qu'une cuillerée à thé toutes les heures d'eau albumineuse que je prépare de la manière suivante : Dans une tasse à thé d'eau stérilisée, je mets un blanc d'œuf. Après avoir agité quelque temps j'ajoute une cuillerée à thé de cognac et un tout petit peu de sucre.

Pour les jours suivants, je prescris le lait contenant de très faibles proportions, par exemple :

Graisse.....	2.50	pour cent.
Sucre.....	6.00	"
Mat. Protéïdes.....	0.60	"